

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES

**ÉVALUATION DU PROGRAMME DE
BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE
L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ (7138)**

RÉSUMÉ D'ÉVALUATION

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Juin 2012

Introduction

Le présent document résume le processus d'évaluation du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé, et fait la synthèse des principaux résultats de l'évaluation. La diffusion de ce résumé sur le Web vise à compléter le processus pour le rendre conforme à la *Politique d'évaluation périodique des programmes de l'UQTR*, ainsi qu'à la *Politique des établissements universitaires du Québec relative à l'évaluation périodique des programmes existants* de la CREPUQ.

1. Autoévaluation

Un comité a été formé à la fin du trimestre d'hiver 2011 en vue de procéder à l'autoévaluation du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé. En plus de recourir aux données existantes (statistiques sur les admissions, les inscriptions et la diplomation; ressources humaines et matérielles; appréciation de la qualité des enseignements; etc.), le Comité d'autoévaluation a entrepris ses propres enquêtes avec le soutien du Décanat des études de premier cycle et la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'UQ. D'avril à juin 2011, les populations suivantes ont reçu un questionnaire électronique :

- Étudiants¹ du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (47 répondants);
- Diplômés (2007 à 2011) du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (32 répondants);
- Professeurs et chargés de cours du Département des sciences de l'activité physique de l'UQTR (19 répondants).

Les résultats des enquêtes institutionnelles *Relance 2008*² et *Relance 2010*³ pour le baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé ont également été considérés. Comparés aux résultats de l'enquête électronique auprès des diplômés, les données de la *Relance* ont montré des tendances similaires dans la satisfaction des répondants.

Quant au point de vue du milieu scolaire, il a été exprimé à travers deux sources : 1) les résultats d'une consultation entreprise en février 2011 par le Bureau de la formation pratique de l'UQTR auprès d'enseignants associés⁴; 2) les réponses fournies par les enseignants associés en enseignement de l'ÉPS au formulaire d'évaluation des Stages III et IV pour l'automne 2010 et l'hiver 2011⁵.

¹ Dans le présent document, le générique masculin est utilisé, sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

² L'enquête *Relance 2008* a été entreprise auprès des diplômés des trimestres d'été 2005 à hiver 2007.

³ L'enquête *Relance 2010* a été entreprise auprès des diplômés des trimestres d'été 2007 à hiver 2009.

⁴ Pour l'enseignement de l'ÉPS, 14 personnes ont participé, dont 8 enseignants associés et deux directeurs d'école.

⁵ Pour le Stage III : 4 répondants à l'automne 2010 et 21 répondants à l'automne 2011. Pour le Stage IV : 28 répondants à l'automne 2010.

Le rapport d'autoévaluation a été adopté par les membres du comité le 17 janvier 2012.

2. Évaluation externe

Deux experts externes (Département de psychopédagogie, Université de Montréal; Département des sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi) ont participé à la seconde étape du processus d'évaluation. Ces personnes ont émis des avis basés à la fois sur le rapport du Comité d'autoévaluation (dont elles ont reçu copie) et sur les résultats des consultations à huis clos entreprises au cours de la journée du 23 mars 2012 (visite à l'UQTR) auprès des membres de la direction académique, d'étudiants, de diplômés ainsi que de professeurs et chargés de cours.

3. Profil du programme

La formation actuellement dispensée à travers le programme de baccalauréat ici évalué prépare, comme son nom l'indique, à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé au niveau préscolaire/primaire, ainsi qu'au niveau secondaire. Le cheminement régulier comporte 120 crédits répartis comme suit : 114 crédits de cours obligatoires – dont 16 crédits sont de tronc commun et offerts par le Département des sciences de l'éducation – et 6 crédits de cours optionnels. Pour être recommandé au brevet d'enseignement, l'étudiant doit avoir acquis, au terme de sa formation, une maîtrise suffisante des douze compétences professionnelles énoncées par le MELS.

4. Qualité du programme

4.1. Points forts

Parmi les principaux points forts du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé de l'UQTR, on retiendra les aspects suivants.

Les stages

Les répondants des diverses enquêtes ont affirmé considérer que les stages sont une force du programme : leur pertinence par rapport aux objectifs du programme a été soulignée, tout comme le fait que les deux derniers stages soient des internats. En outre, la totalité des diplômés ont trouvé que les connaissances acquises dans les cours du programme leur ont été utiles dans les stages. Les résultats d'enquêtes électroniques montrent les mêmes tendances pour : l'accueil dans les stages, l'encadrement offert, tant par le superviseur universitaire que par l'enseignant associé, ainsi que la coordination dans l'organisation des stages.

Les ressources enseignantes

Dans les commentaires exprimés au cours des enquêtes électroniques, «l'équipe enseignante» a été nommée comme point fort par une grande majorité de répondants étudiants et de répondants diplômés. Ont été soulignés : la disponibilité, la compétence, l'ouverture et l'accueil des professeurs et des chargés de cours. En outre, les professeurs ont semblé dynamiques et impliqués «dans la recherche et dans les tâches académiques relatives à l'enseignement⁶» pour les

⁶ Rapport de l'experte Cecilia Borges, p. 6.

experts, qui ont également souligné «la diversité et la pertinence des travaux de recherche⁷».

La pédagogie et les mesures de soutien

Malgré que les méthodes pédagogiques aient été remises en question par plus d'un quart des répondants étudiants, les experts ont salué «la diversité des formules pédagogiques utilisées par les professeurs et chargés de cours⁸». Selon eux, «les cours dans le programme d'études semblent (...) contribuer aussi bien aux objectifs spécifiques et au développement des compétences professionnelles qu'à la maîtrise des connaissances disciplinaires⁹». La petite taille des groupes ainsi que les cours pratiques (didactique, micro-enseignement) en gymnase ou autres plateaux sportifs comptent parmi les points forts les plus souvent cités par les répondants étudiants ou diplômés.

Les «efforts consacrés à la mise en place des mesures de soutien à la réussite et d'appui aux étudiants pour se préparer à l'examen du Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE)¹⁰» ont été remarqués et soulignés par les deux experts.

4.2 Points faibles

Parmi les principaux points faibles du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé, l'on retiendra les éléments ci-dessous.

La durée des stages et leur répartition dans le cheminement

«La formule actuelle des Stages I et II ne répond pas aux besoins des étudiants en termes notamment de durée (une semaine) et des orientations de ces deux stages (stage d'observation)¹¹». De fait, il se trouve que les Stages I et II du programme ici évalué sont des stages de sensibilisation d'une semaine chacun : le premier est un stage d'observation au primaire et le second se déroule au secondaire. Le Comité d'autoévaluation a formulé une recommandation qui annonce très clairement le désir de procéder à une modification de la structure des stages qui assurera une meilleure progression dans les activités de formation pratique. «Le changement proposé par le Comité (...) – visant à augmenter la durée et à introduire l'activité d'assistantat dès les Stages I et II – pourra répondre à cette demande exprimée par tous¹²».

La pertinence de certains cours

L'autoévaluation fait ressortir le besoin d'une plus grande variété dans l'offre de cours optionnels, cependant que le caractère obligatoire de certaines activités serait à repenser. L'un des experts suggère de non seulement porter une attention

⁷ Rapport de l'expert Claude Bordeleau, p. 3.

⁸ Rapport de l'expert Claude Bordeleau, p. 3.

⁹ Rapport de l'experte Cecilia Borges, p. 4.

¹⁰ Rapport de l'experte Cecilia Borges, p. 4.

¹¹ Rapport de l'experte Cecilia Borges, p. 8.

¹² Rapport de l'experte Cecilia Borges, p. 8.

particulière à la pertinence de certains cours, mais également de «chercher à les *contextualiser* avec l'ÉPS¹³». L'autre expert est d'avis «qu'un travail d'analyse du cheminement, de la place de chaque cours ainsi que de leur complémentarité devrait se poursuivre¹⁴».

Les liens entre la théorie et la pratique

D'après les données d'enquêtes, il semble évident que les activités d'apprentissage devraient davantage être intégrées à la pratique et être mieux orientées vers les contenus et les activités de stage. L'une des recommandations du Comité cible certains cours charnières, afin qu'ils soient mieux orientés vers les stages. Selon un des experts, il serait important que les cours de sciences soient davantage en lien avec la façon d'utiliser les connaissances transmises et la réalité du milieu d'un enseignant en éducation physique et à la santé (exemple : Biomécanique et la correction d'un geste sportif d'élève).

Enfin, en ce qui concerne le développement des douze compétences professionnelles du MELS, le rapport d'autoévaluation montre que les différents intervenants dans la formation (professeurs, chargés de cours, enseignants associés) combinent leurs efforts pour en favoriser le développement. La grille de déploiement prévoit qu'en théorie, le programme vise un bel équilibre à travers les cours offerts, pour toucher les différentes compétences. Les résultats d'enquêtes, pour leur part, suggèrent que le programme favorise l'atteinte de la majorité des compétences, mais que certaines doivent davantage être poussées.

5. Pertinence du programme

La pertinence institutionnelle du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé est facilement justifiée par le nombre de demandes d'admission, ainsi que par le nombre de nouvelles inscriptions. Le programme connaît ainsi une popularité croissante, avec un nombre de demandes annuelles qui a presque triplé en dix ans.

Concernant la pertinence interuniversitaire, les résultats d'enquêtes présentés dans le rapport d'autoévaluation suggèrent que le motif le plus important pour le choix de l'institution chez les répondants des enquêtes électroniques (étudiants et diplômés) était la proximité géographique. Parmi l'ensemble des programmes similaires offerts dans les universités francophones du Québec, le baccalauréat de l'UQTR est aussi le seul qui prévoit deux stages d'internat totalisant 20 crédits. Les deux experts semblent considérer que le programme gagnerait tout de même à «avoir une caractéristique dominante et unanime. Cette *couleur* démontrerait une certaine spécialité des étudiants de l'UQTR¹⁵».

L'orientation du programme ici évalué en montre la pertinence sociale : le programme fait la promotion de valeurs qui sont à la base «de l'école québécoise et des orientations pour la formation à l'enseignement du ministère de l'Éducation. Cette orientation semble être

¹³ Rapport de l'expert Claude Bordeleau, p. 7.

¹⁴ Rapport de l'experte Cecilia Borges, p. 8.

¹⁵ Rapport de l'experte Cecilia Borges, p. 8.

suivie par l'équipe de gestion et les formateurs, professeurs et chargés de cours¹⁶». Pour étayer la pertinence sociale du programme, on se référera aussi à la situation des diplômés sur le marché de l'emploi, qui laisse penser qu'après quelques années, les détenteurs d'un baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé de l'UQTR finissent par avoir un emploi à temps complet. La presque totalité des emplois occupés par les répondants de la *Relance* (100% pour la *Relance 2008* et 90% pour la *Relance 2010*) se situait dans le domaine de l'enseignement.

6. Recommandations validées par la Sous-commission du premier cycle

Les recommandations suivantes découlent des principaux constats formulés par le Comité d'autoévaluation et par les experts externes. Elles font suite également à l'analyse du dossier qui a été faite par le Décanat des études de premier cycle et la Sous-commission du premier cycle. Suite à leur validation par la Commission des études à sa réunion du 29 mai 2012 (CE531-07.03-R5014).

1. Pour favoriser le transfert entre la théorie et la pratique, que les activités d'apprentissage prévues dans certains cours soient mieux orientées vers la pratique, et à cet effet :
 - que des activités proposées dans les cours à caractère scientifique (par exemple : biomécanique) permettent aux étudiants de lier les connaissances transmises à la réalité d'un enseignant en éducation physique (par exemple : correction de la posture);
 - que les travaux pratiques réalisés dans des cours charnières (PPK1018: planification; PPK1027: évaluation; PPK1020: micro-enseignement) puissent servir dans les internats (Stage III et Stage IV).

2. De façon à assurer une meilleure progression dans les activités de stages, que la structure des stages soit retouchée de sorte :
 - que plus d'importance soit accordée aux deux premiers stages (actuellement, deux stages d'observation d'une semaine chacun);
 - qu'une progression soit établie entre le Stage I et le Stage II;
 - qu'on se préoccupe de conserver deux internats (actuellement le Stage III et le Stage IV), puisqu'il s'agit d'une spécificité reconnue comme un point fort du programme de l'UQTR.

3. De façon à offrir plus de variété dans les cours optionnels, que soit revue l'offre de cours du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé : une réorganisation de cours et du nombre de crédits sera sans doute nécessaire, alors que certains contenus optionnels seront ajoutés.

4. Que tous les intervenants du programme se préoccupent du déploiement des compétences professionnelles réparties à travers le curriculum et de l'approche programme.

¹⁶ Rapport de l'experte Cecilia Borges, p. 10.

5. Que le Comité de programme poursuive le développement des 12 compétences professionnelles, et qu'une attention particulière soit portée aux compétences 1, ainsi que 6 à 9 (les moins favorisées, selon le rapport d'autoévaluation).
6. Que l'ensemble des intervenants du programme poursuivent leurs efforts en vue de bonifier, chez les étudiants, le niveau de maîtrise de la compétence 2.
7. Que l'on favorise le contact avec le milieu scolaire dans certains cours où les situations pratiques pourraient être maximisées (EPK1220: développement psychomoteur; PPK1020: micro-enseignement; etc.), par exemple en augmentant les partenariats et les collaborations avec les écoles.